Vol.25 no 09 | Octobre 2026

Le Ferdinois

JOYEUX HALLOWEEN !













ACTIVITÉ D'HALLOWEEN

BIBLIOTHÈQUE ONIL-GARNEAU

Page 1
sommaire du procès-verbal

PAGE 2
Le saviez-vous?

Page 3-4
Le billet du Maire

Page 5
Horaires municipaux

Page 6 -10
Bon à savoir

Page 11 - 16
Activités

Version électronique disponible sur le site Web de la Municipalité : stferdinand.ca

SOMMAIRE DU PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FERDINAND DU 14 OCT 2026

- Adoption du Règlement G-100 modifiant le Règlement G-01 relatif aux infractions pénales générales et autres mesures applicables par la Sûreté du Québec et l'autorité compétente



CHAPITRE VII – LES ANIMAUX

Article	Infraction	Amende minimale	Amende maximale
71	Nuisance	250 $	750 $
71 c)	Gardien dans un lieu public incapable de maîtriser son animal en tout temps – Personne physique	500 $	1 500 $
	Personne morale	1 000 $	3 000 $
71 d)	Mordre ou tenter de mordre une personne ou un autre animal – Personne physique	1 000 $	2 500 $
	Personne morale	2 000 $	5 000 $
71 f)	Animal se trouvant sur un terrain privé sans le consentement exprès du propriétaire et/ou de l'occupant du terrain – Personne physique	500 $	1 500 $
	Personne morale	1 000 $	3 000 $
72	Excréments	250 $	750 $
73	Dérogation normes de garde de chien – Personne physique	500 $	1 500 $
	Personne morale	1 000 $	3 000 $
74	Dérogation normes garde chien potentiellement dangereux – Personne physique	1 000 $	2 500 $
	Personne morale	2 000 $	5 000 $
75	Non-respect des ordonnances d'évaluation et de signalement	1 000 $	2 500 $

- La Municipalité a désigné un responsable des services électroniques clicSÉQUR
- La Municipalité a autorisé ouverture d'un compte client – Veolia ES Canada
- Le conseil a résolu d'octroyer un mandat à PG Solutions pour la formation de Caroline Bisaillon, au montant de 2 026,00 $ plus taxes.
- Le conseil a résolu d'octroyer un mandat à PG Solutions pour l'installation du poste de travail MégaGest de l'adjointe comptable, au montant de 225,00 $ plus taxes.
- Demande de versement – Fonds carrières et sablières 2026
- Demande de versement – Fonds carrières et sablières 2025
- Le conseil adopte la politique de gestion des plaintes et requêtes citoyennes

- Le conseil refuse la demande de dérogation mineure présentée relativement à la propriété située au 1231, Route des Chalets, selon les modalités à préciser.
- Le conseil accepte la demande de dérogation mineure présentée relativement à la propriété située au 727, chemin Gosford, selon les modalités à préciser.
- Le conseil approuve les comptes à payer au 30 septembre 2026 pour un montant total de 312 359,27 $ et de prendre acte des déboursés déjà payés au 30 septembre 2026 au montant de 159 066,04 $.
- Le conseil adopte la programmation de travaux – TECQ 2024-2028

4E VERSEMENT POUR LES TAXES MUNICIPALES
2 novembre 2026



La Municipalité de Saint-Ferdinand offre différents programmes d'aide financière afin d'encourager l'utilisation de produits durables !

Produits d'hygiène personnelle durables : une aide financière correspondant à 50 % du coût d'achat avant taxes, jusqu'à concurrence de **100 $**, est offerte pour l'achat de produits neufs, comme les serviettes hygiéniques lavables, les sous-vêtements menstruels lavables et les produits réutilisables pour l'incontinence. L'aide est accordée une seule fois par personne tous les trois ans. La demande doit être présentée par la personne qui utilise les produits, et non par un parent ou une autre personne. Une preuve de résidence, les factures originales et le formulaire dûment rempli sont requis.

Couches de coton : une aide financière de **100 $** par enfant est offerte aux jeunes familles résidant à Saint-Ferdinand pour l'achat d'un ensemble d'au moins 20 couches de coton. La demande doit être accompagnée de la facture originale, d'une preuve de naissance de l'enfant et d'une preuve de résidence.

Carte-cadeau pour un nouveau-né : les Chevaliers de Colomb, en partenariat avec la Municipalité de Saint-Ferdinand et la pharmacie Proxim de Saint-Ferdinand, offrent une carte-cadeau de **150 $** pour l'arrivée d'un nouveau bébé dans la municipalité.

Cette carte est utilisable exclusivement à la pharmacie Proxim de Saint-Ferdinand pour l'achat d'articles destinés au nouveau-né. Pour vous inscrire, communiquez avec M. Benoit Brais au 418 428-3869.

Pour obtenir plus d'information sur les programmes de subvention, les critères d'admissibilité et les documents requis, communiquez avec moi au bureau municipal!
Caroline Bisaillon 418-428-3480 poste 0

LE BILLET DU MAIRE
JEAN BERNIER

Respect et vigilance : des informations préoccupantes

On m'a récemment rapporté, à ma grande surprise, que plusieurs petits méfaits, notamment des vols dans des résidences, auraient été commis chez certains citoyens de notre municipalité. Je me permets de vous transmettre cette information afin de vous inviter à redoubler de prudence et à porter une attention particulière à la sécurité de votre propriété.

En effet, compte tenu du nombre relativement restreint de citoyens à Saint-Ferdinand, nous avons souvent tendance à nous faire confiance mutuellement. Ainsi, lors de courtes courses ou de sorties que l'on croit de courte durée, il nous arrive de quitter la maison sans verrouiller les portes. Cette habitude témoigne du climat de confiance et du respect mutuel qui caractérisent notre communauté. Toutefois, je vous invite à prendre quelques secondes pour verrouiller vos portes chaque fois que vous quittez votre domicile. Selon les informations qui m'ont été rapportées, aucun bris n'aurait été signalé lors de ces incidents, ce qui rend cette simple précaution d'autant plus importante.

Même si ce genre de nouvelle n'est jamais agréable à entendre, la prévention demeure l'un des moyens les plus efficaces pour éviter de tels incidents. Je vous remercie de votre compréhension et de votre vigilance à la lecture de ce sujet peu réjouissant. Prenons soin les uns des autres et contribuons ensemble à préserver la tranquillité qui fait la force de notre belle municipalité.

Le CountryFest et le RockFest de Saint-Pierre-Baptiste débarquent à Saint-Ferdinand!

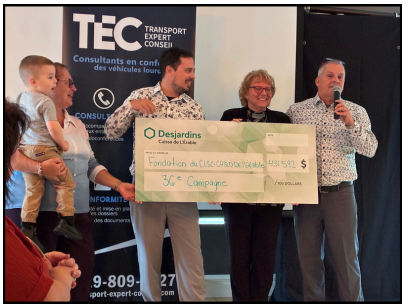


Le Manoir du lac William, qui soutient depuis longtemps la promotion de ces deux événements, entend souligner son 35e anniversaire en grand en accueillant exceptionnellement le CountryFest et le RockFest de Saint-Pierre-Baptiste à Saint-Ferdinand. J'ai personnellement eu le plaisir d'assister au dévoilement de cette programmation exceptionnelle, qui se déroulera dans notre municipalité du 8 au 11 juillet.

Pour l'occasion, le terrain vacant adjacent au Manoir du lac William, situé entre le Camping de la Baie et l'établissement hôtelier, deviendra le principal lieu de rassemblement des festivités. Du côté du CountryFest, le public pourra notamment apprécier les prestations de Tomy Poulin, de Véronique Labbé, reconnue pour son interprétation des chansons de Shania Twain, d'Annie Blanchard, qui rend hommage à Dolly Parton, ainsi que de Francis De Grandpré. Le RockFest promet également de belles soirées musicales avec Kim Richardson, Martin Deschamps, Breen Lebœuf et Rockstar Élite.

D'autres artistes invités viendront également animer des spectacles gratuits au belvédère de la marina les 10 et 17 juin. La programmation complète sera dévoilée en temps et lieu. Je tiens à remercier chaleureusement la famille Lessard pour sa grande générosité et pour nous permettre de vivre des moments aussi exceptionnels. Grâce à son engagement, Saint-Ferdinand aura le privilège de vibrer au rythme de ces deux festivals. Je souhaite également remercier mon collègue Donald Lamontagne, maire de Saint-Pierre-Baptiste, ainsi que les membres de son conseil municipal, qui ont accepté exceptionnellement de transférer les festivités chez nous cette année.

Voilà une belle occasion de célébrer la musique, de rassembler nos communautés et de faire rayonner notre région! Félicitations à tous ceux et celles qui contribuent à la réalisation de cette initiative prometteuse.



Un brunch sous le signe de la bienveillance et de la solidarité au Manoir du lac William

Le samedi 24 octobre, le Manoir du lac William a accueilli le brunch au profit de la Fondation du CLSC-CHSLD de L'Érable, un événement placé sous le signe de la générosité, de la bienveillance et de la solidarité envers les personnes de notre région.



J'ai eu l'honneur de participer à cet événement entouré des maires des Plessisville (Marc Morin) de Princeville (Raphaël Guérard) et Lyster (Yves Boissonneault). A cette occasion, un chèque de 431,592.00$ a été remis à la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable. Les frères André et Christopher Tardif respectivement de TEC Transport Expert Conseil et du Salon de quilles de l'Érable étaient les présidents d'honneur de la levée de fonds qui a duré 12 mois. Ce montant représente un niveau-record en 36 ans de quêtes corporatives et sociales. Félicitations pour leur immense implication et merci à tous les généreux donateurs!

Évidemment c'est avec beaucoup de fierté et d'émotion que la dynamique Directrice générale de la Fondation Mme Caroline Daigle a reçu ce chèque.

Donner aujourd'hui, C'est recevoir demain.

BIBLIOTHÈQUE
Onil-Garneau

Horaire

Mardi	12h30 à 19h
Mecredi	12h30 à 19h
Jeudi	12h30 à 19h

Hélène Mercier

418-428-9607

biblio049@reseaubibliocqlm.qc.ca

Séance du conseil

Lundi 2 novembre

19h

821, rue principale

info@stferdinand.ca

418-428-3480

www.stferdinand.ca

375 rue principale, Saint-Ferdinand

Bureau municipal

Lundi au jeudi	9h à 12h / 13h à 16h45
Vendredi	9h à 12h

COMPRENDRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est composé du maire et des conseillers municipaux élus par la population. Ensemble, ils déterminent les grandes orientations de la municipalité, adoptent les règlements, approuvent le budget et décident de la façon dont les ressources financières seront utilisées pour répondre aux besoins de la collectivité.



JEAN BERNIER
Maire
418 428-3480 POSTE 4302
418-333-6648
jbernier@stferdinand.ca

Les décisions du conseil touchent plusieurs aspects de notre quotidien, comme l'entretien des routes, les loisirs, l'urbanisme, les infrastructures et le développement de la municipalité. Les élus doivent donc tenir compte des besoins des citoyens, des priorités collectives et des moyens financiers disponibles.

Comment une décision municipale est-elle prise?

Avant qu'un projet se concrétise, plusieurs étapes sont nécessaires.

D'abord, des ateliers de travail réunissant la directrice générale et les membres du conseil municipal. Cela permettent de préparer les dossiers qui seront ensuite discutés et soumis au vote lors des séances du conseil **(habituellement lieu le premier lundi de chaque mois)**. Ces rencontres servent à présenter les enjeux, à examiner les besoins, à analyser les coûts et les solutions possibles. Elles permettent aux membres du conseil de mieux comprendre les dossiers et de se préparer à prendre des décisions éclairées. Lors des séances du conseil municipal, les élus peuvent poursuivre les discussions, demander des précisions et échanger leurs points de vue sur les propositions présentées. Les décisions sont ensuite prises par un vote, conformément aux règles applicables.

Lorsqu'une proposition est adoptée durant la séance du conseil, elle devient une décision officielle! Les employés municipaux peuvent alors assurer sa mise en œuvre, par exemple en organisant des travaux, en donnant suite à un contrat autorisé ou en appliquant un règlement.



MARTIN BOURASSA
Conseiller du district 1
mbourassa@stferdinand.ca



YVAN FECTEAU
Conseiller du district 4
yfecteau@stferdinand.ca



KATHY AUGER
Conseillère du district 2
418-281-0324
kauger@stferdinand.ca



SYLVIO LAROSE
Conseiller du district 3
slarose@stferdinand.ca

Comment communiquer avec son conseiller municipal?

Les conseillers municipaux sont des personnes-ressources pour les citoyens qui souhaitent faire connaître une préoccupation, poser une question ou proposer une amélioration.

Lorsqu'il s'agit d'une demande de service, d'un permis, d'une collecte ou d'un problème technique, le bureau municipal peut souvent orienter plus rapidement le citoyen vers le bon service. Lorsqu'il s'agit d'une orientation politique, d'un projet ou d'une préoccupation collective, un conseiller peut aider à faire connaître le dossier aux autres élus.

Comment suivre les décisions du conseil?

S'informer sur les activités du conseil municipal est une façon concrète de participer à la vie démocratique de Saint-Ferdinand. Plusieurs documents permettent de mieux comprendre les sujets abordés et les décisions prises.

- L'ordre du jour présente les sujets prévus à une séance disponible sur le Facebook municipal quelques jours avant la Séance du conseil.
- Le procès-verbal consigne les délibérations et les décisions de la séance du coseil. Une fois approuvé, il permet de vérifier ce qui a été officiellement décidé.
- Les avis publics et les règlements renseignent les citoyens sur certaines décisions officielles, les consultations requises et les règles applicables.

Les citoyens peuvent également assister aux séances du conseil **(habituellement lieu le premier lundi de chaque mois)** et profiter de la période de questions, selon les modalités prévues, pour obtenir des précisions ou faire connaître leurs préoccupations.



SYLVIE GINGRAS
Conseillère du district 5
sgingras@stferdinand.ca



CAROLE COMTOIS
Conseillère du district 6
450-521-0938
ccomtois@stferdinand.ca

Le conseil municipal a la responsabilité de prendre des décisions et de gérer les ressources de la municipalité. Les conseillers servent de lien entre les citoyens et les décisions collectives, tandis que les employés municipaux contribuent au fonctionnement quotidien des services et à la mise en œuvre des décisions.

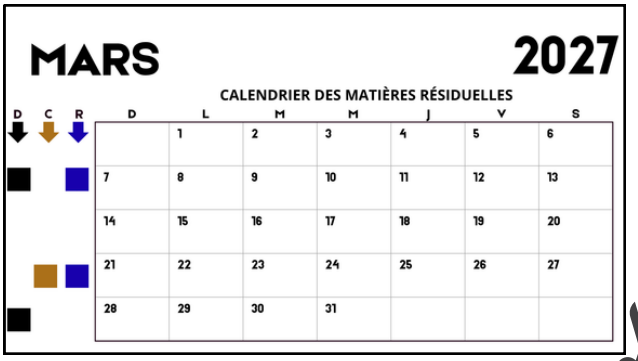
De leur côté, les citoyens ont aussi un rôle à jouer : s'informer, poser des questions, exprimer leurs besoins et participer aux échanges.

MODIFICATION

l'horaire des collectes des matières résiduelles en 2027







À compter de janvier 2027, la collecte des ordures ménagères (bac noir) se fera toutes les trois semaines, plutôt qu'à la fréquence indiquée dans le calendrier distribué.

En février dernier, avec votre compte de taxes municipales, vous avez reçu un dépliant présentant le calendrier des collectes des matières résiduelles jusqu'en mars 2027. Nous souhaitons vous informer qu'une erreur s'est glissée dans le calendrier concernant l'année 2027.

Les journées de collecte demeureront les mêmes selon les secteurs de Saint-Ferdinand, soit le lundi ou le mercredi. Toutefois, les collectes auront lieu aux trois semaines. La première collecte de janvier aura lieu durant la semaine du 4 janvier 2027. Nous vous invitons à porter une attention particulière au calendrier corrigé afin de bien planifier vos collectes.

Selon la MRC, l'utilisation du bac brun réduit la quantité de déchets déposés dans le bac noir. En espaçant les collectes aux trois semaines, on diminue les déchets envoyés à l'enfouissement ainsi que les coûts de collecte et de transport facturés à la municipalité.

Le calendrier des collectes 2027 sera envoyé par la poste en février 2027, avec les taxes municipales. D'ici là, conservez cette page comme aide-mémoire. Des rappels seront aussi publiés sur la page Facebook de la Municipalité.

SPA
DE VICTORIAVILLE

Bonne nouvelle! Saint-Ferdinand s'associe à la SPA de Victoriaville dès janvier

La Municipalité de Saint-Ferdinand est heureuse d'annoncer qu'à compter du mois de janvier, elle s'associera à la Société protectrice des animaux (SPA) de Victoriaville afin d'offrir un service aux citoyens pour la gestion et la protection des animaux domestiques sur son territoire.

Grâce à ce nouveau partenariat, les citoyens de Saint-Ferdinand pourront communiquer directement avec la SPA de Victoriaville pour obtenir de l'information et de l'aide concernant les chiens et les chats, notamment en cas d'animal perdu ou retrouvé, ou pour toute autre situation relevant de ses services.

Les propriétaires de chiens et de chats devront également procéder à l'inscription de leurs animaux auprès de la SPA, conformément aux modalités qui seront établies. Cette démarche permettra notamment de faciliter l'identification des animaux et de favoriser leur retour à la maison lorsqu'ils sont égarés. Elle contribuera aussi à une meilleure gestion des animaux sur le territoire municipal.

Nous savons que nos animaux de compagnie occupent une place importante dans nos familles. Ce partenariat vise donc à mieux accompagner les citoyens tout en favorisant la sécurité, le bien-être animal et la cohabitation harmonieuse au sein de notre communauté.

Les détails concernant la procédure d'inscription, les démarches à suivre et les services offerts seront présentés dans la prochaine édition du journal municipal.Dès janvier, les citoyens pourront communiquer avec la SPA de V ictoriaville pour toute question concernant ce nouveau service.

La Municipalité de Saint-Ferdinand se réjouit de cette collaboration et remercie ses citoyens de leur précieuse collaboration afin de faire de cette initiative un succès!

SPA ARTHABASKA

Coordonnées

Téléphone :
819 758-4444

Courriel :
info@spaavic.com

Site Internet :
www.spaavic.com

SKI DE FOND LA CLÉ DES BOIS

L'HIVER SE PRÉPARE!



Le Club de ski de fond La Clé des Bois invite la population à son assemblée générale annuelle (AGA), qui aura lieu le mercredi 11 novembre 2026, à 19 h.

Restez à l'affût! À la suite de cette rencontre, davantage d'informations concernant la prochaine saison de ski de fond ainsi que les activités à venir seront diffusées sur la page Facebook du club et dans le journal municipal Le Ferdinois.

Au plaisir de vous retrouver pour une belle saison de ski de fond à Saint-Ferdinand!

Ski de fond la Clé des bois

URBANISME

Depuis le mois d'août, le Service d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Ferdinand constate une forte demande de permis liés à l'abattage d'arbres.

Avant d'abattre un ou plusieurs arbres, prenez le temps de demander un permis auprès du Service d'urbanisme. Que vous habitiez au village, dans un rang ou en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau, certaines interventions nécessitent un permis ou un certificat d'autorisation, notamment dans les bandes riveraines.

Sur le site Web de la Municipalité de Saint-Ferdinand, dans l'onglet Urbanisme, vous trouverez différents formulaires de demande de permis, de certificat d'autorisation et de dérogation mineure.



Vous pouvez télécharger le formulaire approprié, le remplir et le transmettre par courriel à urbanisme@stferdinand.ca ou le déposer directement au bureau municipal

Prévoyez un délai pour votre demande

Une fois votre demande complète et conforme reçue, le Service d'urbanisme dispose d'un délai pouvant aller jusqu'à 30 jours civils pour délivrer le permis. Prévoyez donc votre demande à l'avance et attendez d'avoir obtenu l'autorisation requise avant d'entreprendre les travaux.

Lorsque votre permis sera prêt, le Service d'urbanisme communiquera avec vous pour vous informer des prochaines étapes.

St-Ferdinand
En harmonie avec la nature!

ATTENTION!

AVIS PRÉVENTIF D'ÉBULLITION D'EAU TOUJOURS EN VIGUEUR ET CE, JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

POUR TOUTE URGENCE DE VOIRIE



TÉLÉPHONER AU 418-332-5941

Prise de sang

Saviez-vous que vous pouvez effectuer vos prélèvements sanguins et urinaires à la salle du conseil? Pour peu de frais, Mme **Marjolaine Henri**, membre de l'Ordre des technologistes médicaux du Québec, peut répondre à vos besoins. Vous pouvez même avoir ce service dans le confort de votre foyer.

supermarjo2@hotmail.com
819 350-4195



collecte de feuilles mortes

Déposez vos surplus de feuilles mortes dans des sacs transparents au bord du chemin.

4 NOVEMBRE 2026



RAPPEL

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre 23h et 7h du 15 novembre au 1er avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

POSTULEZ DÈS MAINTENANT

St-Ferdinand
En harmonie avec la nature!

RECRUTEMENT EN COURS

DIRECTEUR(TRICE) DES TRAVAUX PUBLICS

EMPLOIS AU CENTRE DES LOISIRS GASTON ROY — SAISON HIVERNALE 2026-2027

JOURNALIER(ÈRE) AUX TRAVAUX PUBLICS

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE) COMPTABILITÉ TEMPS PARTIEL

Envoyez votre CV à dg@stferdinand.ca

Le saviez-vous?

SHELM
CONFÉRENCE 17 NOVEMBRE 19H



La Société d'horticulture et d'écologie des lacs et des montagnes organise chaque mois des conférences à la salle communautaire de Saint-Ferdinand. Ces rencontres permettent aux passionnés de jardinage et aux curieux d'en apprendre davantage sur une foule de sujets intéressants : des techniques pour améliorer le rendement du potager à la culture des framboisiers, en passant par les plantes vivaces et annuelles ainsi que les différentes façons de diversifier sa pelouse. Il y en a pour tous les goûts!

Les conférences sont accessibles au coût de 5 $ pour les membres. Vous aimeriez vous joindre au groupe? Il est toujours possible de devenir membre pour seulement 10 $. Il suffit de vous présenter à une soirée-conférence pour en profiter. Des prix de présence sont également offerts aux participants!

Pour le mois de novembre, ne manquez pas la conférence du **mardi 17 novembre à 19h**, qui prendra la forme d'une démonstration de décorations pour le temps des Fêtes, présentée par madame Denyse Proulx. Une belle occasion de découvrir des idées créatives pour préparer la maison à la magie des Fêtes!
Venez en grand nombre et laissez-vous inspirer par ces soirées de découvertes, de partage et de passion pour l'horticulture!

INVITATION
ATELIER DÉCOUVERTES

GRATUIT

Okérico

INSCRIPTION - INFORMATION
projetokericocdq@gmail.com | Facebook : Lise Okérico CentreduQuébec
Téléphone : 819-350-6542

11 NOVEMBRE 10h00	18 NOVEMBRE 10h00
NICOLET 9h30 : Accueil École d'agriculture de Nicolet 575, rue Mgr Brunault (Entrée Vache - Tracteur) Porte P31 - Salle de repas / **Favoriser de stationner dans la rue – espaces restreints près de l'école**	**VICTORIAVILLE** 9h30 : Accueil Institut national d'agriculture biologique - INAB 100, rue Bernier / L'Atrium **Stationnement payant - Rue gratuit**

Au programme de cette rencontre :

- Venez découvrir et échanger avec 5 organisations du Centre-du-Québec, dont l'application mobile en santé mentale agricole d'Okérico.
- Discussion ouverte : Ensemble, nous pencherons sur une question essentielle : « De quelles manières pouvons-nous réduire la détresse psychologique et préserver la santé mentale de nos entrepreneurs agricoles ? »

CONFÉRENCE 5 NOV
LES ÉMOTIONS ET LEUR IMPACT SUR LE CORPS

Le 5 novembre prochain, Dolores Bédard, thérapeute en relation d'aide, vous invite à découvrir sa conférence « Les émotions et leur impact sur le corps ». Dans une ambiance accueillante, venez explorer les liens entre vos émotions, votre corps et votre bien-être.

Que vous soyez simplement curieux, en quête de compréhension ou désireux d'expérimenter une nouvelle approche, cette rencontre est une belle occasion d'en apprendre davantage sur vous-même et de repartir avec de nouvelles pistes de réflexion.

Dolorès Bédard

Thérapeute en relation d'aide

26 ans d'expérience au service de l'humain et du cœur



19h

Au coût de > 20$ <

Salle communautaire de St-Ferdinand
606, rue Principale, St-Ferdinand

FADOQ
4 ÈME ÉDITION DU RALLYE AU CIMETIÈRE



Le rallye du cimetière est maintenant disponible gratuitement dans plusieurs endroits de Saint-Ferdinand : au salon Chez Denise, à la pharmacie Proxim et au bureau municipal.Seul, en famille ou entre amis, partez à la découverte de ce rallye qui vous fera réfléchir et vous creuser les méninges. Attention, certaines énigmes pourraient vous donner du fil à retordre!

Le **samedi 7 novembre**, venez découvrir les réponses autour d'un café-croissant gratuit, dès 9 h 30, à la salle communautaire de Saint-Ferdinand. Des prix de participation seront également tirés parmi les participants.

Procurez-vous votre rallye et amusez-vous à relever le défi!

Bonne chance à tous!

SPECTACLE

GINO QUILICO ET SOUPER AU MANOIR DU LAC WILLIAM

Laissez-vous transporter par la magie de Noël lors d'un concert unique mettant en vedette le baryton québécois Gino Quilico.
Pour prolonger le plaisir, combinez le concert de 16h avec un souper 5 services au Manoir du lac William dès 18h15. Une façon parfaite de réunir le plaisir de la musique à celui d'une bonne table!

En participant à cette soirée, vous soutenez également les organismes communautaires de Saint-Ferdinand, puisque les profits de l'événement leur seront remis.



Section privilège avec souper
179,35$ / personne
Section régulière avec souper
139,35$ / personne
Taxes et service inclus.

MANOIR DU LAC WILLIAM
HÔTEL & SPA

Réservez maintenant au 1-800-428-9188 poste 408

BIBLIOTHÈQUE

SPIRITUELLE À DÉCOUVRIR



Mme Pineault vous invite à découvrir sa bibliothèque spirituelle et historique, située au bureau du presbytère de Saint-Ferdinand.

Vous y trouverez de beaux livres et des revues portant sur la spiritualité et l'histoire de Saint-Ferdinand. Des ouvrages sont disponibles pour emprunt ou pour consultation sur place. Le 1er novembre, l'évêque, Mgr Juan Carlos Londoño, bénira la bibliothèque de Mme Pineault!

Bienvenue à tous les lundis et jeudis, de 13 h à 15 h, dès novembre 2026.





BIBLIOTHÈQUE

ONIL GARNEAU



Loisirs St-Ferdinand

MARCHÉ DE NOËL SAINT-FERDINAND

Déjà plus de 25 tables réservées !

INSCRIPTIONS JUSQU'À ÉPUISEMENT DES TABLES.

Geneviève Paradis
819-998-8129
loisirs@stferdinand.ca

21 NOVEMBRE 2026

10 H À 16 H, RENDEZ-VOUS AU BELVÉDÈRE DE LA MARINA ET À LA SALLE COMMUNAUTAIRE POUR LE MARCHÉ DE NOËL ! CAFÉ ET CHOCOLAT CHAUD SERONT DISPONIBLES SUR PLACE GRATUITEMENT.

13 H À 14 H – CRÉATION D'UNE MINI MAISON DE NOËL AU PRESBYTÈRE, AVEC POSSIBILITÉ D'Y AJOUTER UNE IMAGE ANIMÉE DE SLUSH, AINSI QUE CRÉATION D'UN BRACELET ET D'UNE DÉCORATION DE SAPIN. **AVEC VOTRE PARTICIPATION, VOUS COURREZ LA CHANCE DE GAGNER L'UNE DES TROIS BOÎTES D'ACTIVITÉS DE NOËL OFFERTES PAR CRÉATION AUDÉLINO!**

14 H À 16 H – RENCONTRE AVEC LE PÈRE NOËL!

LES LIVRES DE SLUSH SERONT EN VENTE À LA SALLE COMMUNAUTAIRE.

16 H, LA CHORALE DE VIANEY SERA PRÉSENTE, SUIVIE À **16 H 30** DE L'ILLUMINATION ET DE LA BÉNÉDICTION DU SAPIN AVEC NOS CHEVALIERS DE COLOMBS

ARTISANS : QUELQUES TABLES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES SONT ENCORE DISPONIBLES!

LE VILLAGE SLUSH EST DE RETOUR AU PARC MAGELLA-MARCOUX !
DU 21 NOVEMBRE 2026 AU 31 MARS 2027



Les maisons de Slush seront encore accessibles pour vous faire vivre une expérience interactive grâce à l'application. De nouveaux jeux sans appareil électronique seront également proposés sur place, inspirés des aventures de Slush.

Grande nouveauté cette année : le Slushport officiel !

Dès le début du sentier, vous découvrirez le Slushport officiel et pourrez partir à l'aventure !

À chacune des maisons de Slush, un défi vous attend. Vous devrez réaliser un jeu manuellement et, une fois celui-ci réussi, vous recevrez un autocollant à ajouter à votre Slushport. Réussirez-vous à tous les relever ?
Et ce n'est pas tout ! Une toute nouvelle histoire de Slush sera également au rendez-vous cette année !

4 MARS 2027

Kraken VS



Calendrier

NOVEMBRE 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
01	02 Séance du conseil 19h	03 BADMINTON 19H	04 collecte de feuilles mortes	05 Conférence Dolorès Bédard 19h	06	07 Réponses Rally 9h30
08	09	10 BADMINTON 19H	11 AGA 19h	12	13	14
15	16	17 conférence SHELM 19h BADMINTON 19H	18	19	20	21
22	23	24 BADMINTON 19H	25 19h	26	27	28
29	30					

suivez-nous!

Saint-Ferdinand